

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 24 mai 2019.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Mise en œuvre de l'accord local à 55 sièges dans le cadre de la désignation des représentants siégeant au Conseil Communautaire suite aux élections municipales de 2020.
8. Séjour d'été du Centre de Loisirs.
9. Règlements des services périscolaires 2019/2020.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE, Maires-Adjoints, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Mme Nicole GUERNEVE, Mme Françoise MAGYAR, M. Philippe BOUILLAGUET.

Etaient Absents : Mme Nicole SERGENT (pouvoir à M. QUINTARD), M. Olivier SCHINTGEN (pouvoir à M. MARCILLE), Mme Sandrine DERYCKE, (pouvoir à Mme Michèle MAUNY), Mme Valérie BERNARD, (pouvoir à M. MARAIS) Melle Sarah STOEBNER, (pouvoir à M. NICOLAS), M. Stéphane HUET, M. Pascal BOVIS

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2019.

Le Compte rendu de la séance du 24 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

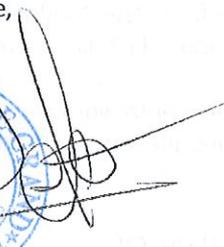
2. Désignation du secrétaire de séance.

Mme CADIX est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Accord unanime.

Fait à Vert le Grand, le 9 juillet 2019

Le Maire,



J.C. QUINTARD

3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission Scolaire et périscolaire : Bruno NICOLAS

La commission scolaire s'est réunie le 25 Juin pour étudier notamment les points suivants :

- Règlements périscolaires (voir point n° 9 de l'ordre du jour)
- Le tri pédagogique au restaurant scolaire ; bonne adaptation des enfants, surtout pour le pain non consommé (9,73 kg jetés la dernière semaine de Mars, et moins de 2kg par semaine depuis le mois de Mai pour les enfants servis au plateau)
- Travaux aux écoles et au périscolaire.

Je vous informe que Mme Le DOARE part à la retraite elle sera remplacée à la rentrée par Mme MESNILDREY

Conseil d'école : Bruno NICOLAS

Le conseil d'école s'est réuni le 18 Juin avec les points suivants :

- Carte scolaire pour l'année 2019-2020 :
 - maternelle : 74 enfants prévus (contre 93 en septembre 2017) ; 3 classes
 - élémentaire : 146 enfants (stabilité par rapport à cette année ; 6 classes
- Bilan des projets d'école
- Travaux.

Commission travaux : Bruno NICOLAS

La commission des travaux s'est réunie le 28 Juin pour étudier :

- Transformation du patio du périscolaire en vestiaire pour le Centre de Loisirs
- Travaux en attente de subvention :
 - Salle H Boissière (chauffage des parties communes, réfection du sol de la grande salle, réfection de la structure en lamellé collé) : des entreprises ont été proposées par la commission, travaux à réaliser dès accord de la subvention
 - Mairie (remplacement des menuiseries extérieures) ; au vu des montants des devis, une MAPA est nécessaire ; le cabinet TP Ressources assurera la maîtrise d'œuvre.
 - Orangerie : l'architecte et le cabinet TP Ressources (travaux de voirie) se sont rencontrés le 4 Juillet pour établir le dossier de permis de construire conformément aux demandes des pompiers et pour l'accessibilité

Conseil municipal d'enfants : Olivier JOSSE

Le 20 juin dernier, je suis allé présenter le Conseil Municipal d'Enfants aux élèves de CE1,CE2 et CM1 futurs CE2,CM1 et CM2 qui représentent le corps électoral des prochaines élections qui auront lieu le 15 octobre prochain pour élire quatre nouveaux conseillers en classe de CM1. Accompagné de Bruno Nicolas. Nous avons débattu pendant une demie heure avec les enfants et répondu à leurs questions qui concernaient à la fois le scrutin à venir et leurs préoccupations sur certains sujets tant à l'école que dans le village. Ces rencontres sont toujours intéressantes, enrichissantes et parfois déroutantes. A l'issue de cette rencontre un document leur a été remis, à lire avec leurs parents. Il leur a été également indiqué que les chartes de fonctionnement du CME et charte de conseiller CME sont disponibles sur le site de la commune.

Commission Jeunesse : Michèle MAUNY

La commission s'est réunie le 4 juillet pour établir le planning du second semestre 2019. Au programme, des nouveautés dont un concert au zénit d'Orléans.

Participation Citoyenne : Christophe RICHARD

Nous avons eu une réunion participation citoyenne le jeudi 27 juin.

Était présent Le Capitaine Quertinier de la COB de Bondoufle, 10 membres du conseil municipal, 5 membres du dispositif participation citoyenne « première version », la Police Municipale (Thierry Bailbled) et Mr Le Bras (policier habitant la commune).

La Capitaine nous a rappelé les différences entre voisin vigilant par rapport au dispositif participation citoyenne. Pour rappel « voisin vigilant » est une marque, qui demande une rétribution aux communes, à la gendarmerie,...

Les objectifs :

- Avoir des référents disponibles la journée.
- Une chaîne d'alerte rapide : SMS/WhatsApp.
- Alerte rapide = un véhicule suspect par exemple.

Rappel : Alerte principale c'est le 17, car le moyen le plus rapide pour avoir la patrouille la plus proche.

A mettre en place :

- Délibération du conseil signifiant que nous nous engageons dans un dispositif participation citoyenne.
- Faire le point avec le Capitaine des points où il y a eu des infractions dans les différents quartiers de Vert le Grand => RDV pris pour le jeudi 11 juillet.
- Choisir des personnes par quartier. (Environ 10 personnes et/ou/dont les agriculteurs => vigiagri)
- Choisir le meilleur moyen de communication SMS, WhatsApp, ...
- Signer la Charte avec le Préfet.
- Distribuer des Flyer aux habitants pour présenter le dispositif.
- Faire une réunion publique.

Refaire des panneaux d'entrée de village ou coller des autocollants par-dessus.
Chiffrer l'installation d'une caméra supplémentaire au niveau du CR des 7 ormes.

Présentation d'une proposition de nouveaux panneaux, validé par le Capitaine Quertinier, avec la nouvelle signalétique spécifique proposée par la préfecture.

M. Quintard précise que des éléments nouveaux sont parvenus début juillet au sujet de la participation citoyenne, copie a été adressée au Capitaine. Qu'il y aura une convention tripartite à signer entre la commune, la Gendarmerie Nationale et la préfecture.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Conseil Communautaire : Jean-Claude QUINTARD

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 25 juin 2019

Principaux points à l'ordre du jour :

- **Convention de financement pour la mise en œuvre du réseau d'initiative publique de communications électroniques sur le territoire de l'Essonne.**

Ce Syndicat est chargé d'assurer le développement des infrastructures de communications électroniques et de gérer le SDTAN.

Les membres du Conseil Communautaire ont approuvé les termes de la convention :

240 000€ par an jusqu'en 2028 soit au total 2 400 000€.

- **Attribution de fonds de concours 2019**

Les membres du Conseil Communautaire ont attribué un fonds de concours au titre de la 1ère tranche 2019 pour les communes de :

* D'huison-longueville pour un montant de 20 000€

* Leudeville pour un montant de 20 000 €

Les projets par commune sont les suivants pour la 2e tranche :

Ballancourt : Restructuration de la caserne de gendarmerie

Les membres du Conseil communautaire ont attribué un fonds de concours au titre de la 2e tranche 2019 à Ballancourt pour un montant de 100 000 €

- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).**

Répartition 2019 entre la Communauté de commune du Val d'Essonne et les communes membres

Les membres du Conseil Communautaire ont approuvé une répartition dérogatoire libre, soit une répartition comme suit :

1 042 891 € pour les 21 communes dont 54 134 € pour VLG et 613 666 € au titre de la CCVE.

- **Attribution d'une subvention à l'amicale des Directeurs Généraux et Secrétaires Généraux de l'Essonne**

Accord pour une subvention de 150€

- **Application du seuil réglementaire de mise en recouvrement des créances à 15€ pour les factures des prestations aux usagers des services communautaires**

- **Signature de la charte de partenariat entre le SIREDOM et ses EPCI adhérents**

- L'établissement d'une note explicative préalable au vote du budget,
- La présentation aux EPCI d'une analyse sur la fixation des tarifs de collecte et de traitement des différents flux de déchets,
- La création d'une conférence technique trimestrielle et d'une conférence annuelle a vocation de débattre de l'ensemble des enjeux techniques et financiers relatifs à la collecte et au traitement des flux de déchets.

- Convention de mise en place de sondes par le SIREDOM sur les bornes d'apport volontaire en propriété de la CCVE.
- Révision de la tarification du Conservatoire de musique et de danse du val d'Essonne, à compter du 1er septembre 2019.

Vous trouverez l'intégralité du compte rendu sur le site internet de la CCVE.

CCVE Insertion : Bruno NICOLAS

Le 17 Juin 2019, j'ai assisté au Conseil d'Administration extraordinaire de la Mission Locale des 3 Vallées (Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans) en tant que délégué de la CCVE. L'ordre de jour se résumait en 1 point : diminution des crédits de l'état envers certaines missions locales (moins 100 k€ pour les années 2019 à 2022). Une réunion avec le préfet a été prévue sur ce sujet.

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats

SIREDOM : Jean-Claude QUINTARD

Le Conseil Syndical du SIREDOM s'est réuni le 1er Juillet 2019

Principaux points à l'ordre du jour :

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018.
- Affectation du résultat de la section fonctionnement pour l'exercice 2018.
- Reprise de la provision pour risques et charges Budget Principal 2019.
- Modification du P.P.I. 2018/2020 et révision des crédits de paiement.
- Approbation de la D.M n°1 Budget annexe Compost Sud Essonne.
- Démarche d'accord de la Préfecture pour l'installation du système de vidéosurveillance.
- Actualisation du tableau des effectifs.

Vous retrouverez l'intégralité du Conseil Syndical sur le site du SIREDOM.

SIARCE : Marie-France PIGEON

Lors de son comité du 20 juin, le SIARCE a approuvé le transfert de compétence eaux pluviales urbaines de notre commune. Jusqu'à la loi du 3 août 2018, la compétence « assainissement » recouvrait l'assainissement collectif, non collectif et les eaux pluviales.

Il a également été approuvé :

- Le compte de gestion 2018 qui donne un résultat brut :
 - 1.427.526,31 euros en fonctionnement
 - 15.972,46 euros en investissement
- Le budget supplémentaire général 2019 en équilibre dépenses et recettes :
 - Section de fonctionnement 942.076,74 euros
 - Section d'investissement 1.673.832,10 euros

Il nous a été demandé d'acter pour la fusion absorption de la SEE (Société des Eaux de l'Essonne) par SUEZ Eau France en date du 30 juin 2019.

Pour en terminer, je vous informe qu'un « chantier Citoyen » organisé par le SIARCE aura lieu à Vert-le-Grand du 8 au 12 juillet.

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- Porte entrée appartement rue St Pierre (LETESSIER)	2 238.69 €
- Volets (LETESSIER)	3 057.96 €
- Tondeuse (Augier Motoculture)	1 656.00 €
- Corbeilles et banc (AREA)	5 354.40 €
- Vivaro (Garage du Château)	18 028.76 €
- Opel Combo (Garage du Château)	13 384.26 €
- Cuisine mairie (Sogère)	2 942.28 €
- Tables, consoles métalliques primaire (UGAP)	1 173.74 €

- Imprimante médiathèque (IBS)	2 628.00 €
- Store toiture véranda (LETESSIER)	5 222.88 €

TOTAL : **55 686.97 €**

7. Mise en œuvre de l'accord local à 55 sièges dans le cadre de la désignation des représentants siégeant au Conseil Communautaire suite aux élections municipales de 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L5211-6-1 relatif aux modalités de répartition des sièges au sein des communautés de communes et d'agglomération,

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne en date du 28 mai 2019 visant à solliciter le bénéfice d'un accord-local à 55 sièges, dans le cadre des représentants siégeant au conseil communautaire suite aux élections municipales de mars 2020,

CONSIDERANT que les élections municipales auront lieu en mars 2020 et qu'au même moment, les élections des conseillers communautaires devront se dérouler,

CONSIDERANT que conformément au VII de l'article L.5211-6-1 du CGCT, les communes ont jusqu'au 31 août 2019 pour répartir les sièges des conseillers communautaires au sein de leur EPCI, par accord local, qui sera entériné par le Préfet au plus tard le 31 octobre 2019,

CONSIDERANT qu'à l'inverse si aucun accord n'a été conclu avant le 31 août 2019 et suivant les conditions de majorité requises, le préfet constatera la composition qui résulte du droit commun, soit 46 élus communautaires,

CONSIDERANT que la répartition des sièges de conseiller communautaire par accord local permet d'assurer une meilleure représentativité au sein du futur conseil communautaire conforme à l'état d'esprit de la Communauté de Communes du Val d'Essonne,

CONSIDERANT que les conseils municipaux des 21 communes du Val d'Essonne ont la faculté de délibérer favorablement à la majorité des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes représentant la moitié de la population du Val d'Essonne ou de la moitié des conseils municipaux des 21 communes du Val d'Essonne représentant les deux tiers de la population totale pour arrêter un accord local tenant compte des populations du territoire,

**Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,**

PROPOSE de retenir le nombre de 55 conseillers communautaires dans le cadre de l'application de l'accord local,

PROPOSE la répartition suivante des sièges au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne en tenant compte des populations du territoire :

Communes	Population Municipale	Accord local proposé Nombre de siège (s) par commune
MENNECY	14 170	11
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	7 627	6
ITTEVILLE	6 633	5
LA FERTE ALAIS	3 880	3
CERNY	3 317	3
SAINT VRAIN	3 059	3
CHAMPCUEIL	2 870	3
VERT LE PETIT	2 779	3
VERT LE GRAND	2 373	2
ORMOY	2 018	2
CHEVANNES	1 671	2

D'HUISON LONGUEVILLE	1 515	2
LEUDEVILLE	1 454	2
BAULNE	1 318	1
FONTENAY LE VICOMTE	1 214	1
GUIGNEVILLE SUR ESSONNE	968	1
VAYRES SUR ESSONNE	921	1
ECHARCON	791	1
NAINVILLE LES ROCHES	454	1
AUVERNAUX	333	1
ORVEAU	196	1
TOTAL	59 561	55

DEMANDE au Maire de transmettre ce projet d'accord local à monsieur le Préfet de l'Essonne ainsi qu'au Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

8. Séjour d'été du Centre de Loisirs.

Le séjour est prévu du 21 au 29 Août pour 20-25 enfants et 6 accompagnateurs (avec le centre Charlie Chaplin) à Saint Pol de Léon au Château de Kersaliou.

Le coût du séjour pour Vert le Grand est de 12232.50 € ttc avec les activités (Char à voile, Kayak de mer, paddle board, baignade, pêche à pied, swing golf et grands jeux traditionnels bretons)

La facturation s'effectuera au quotient familial (26 journées de centre de Loisirs).

Le coût du séjour varie en fonction du quotient familial entre 89,70 € et 504.92 €.

Le projet de séjour et le montant facturé aux parents est adopté à l'unanimité.

9. Règlements des services périscolaires 2019/2020.

M.NICOLAS présente aux membres du conseil municipal les modifications proposées par la commission scolaire et périscolaires. La commission a examiné les règlements périscolaires pour l'année 2019-2020. Très peu d'évolution, sauf en ce qui concerne le paiement des parents où la trésorerie impose de faire un titre dès le non règlement financier au bout d'un mois.

Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

Questions diverses.

Jean-Claude QUINTARD :

Je vous informe que Proximarché sera fermé du 15 Juillet au 17 août.

Les objets recommandés ou colis mis en instance dans ce commerce, seront disponibles sur le bureau de Bondoufle pendant cette période.

Les horaires d'ouvertures sont :

Le matin, du lundi au samedi de 9h à 12h

L'après-midi, du lundi au vendredi de 14h30 à 18h sauf le mardi de 15h à 18h.

La subvention demandée au titre du Contrat d'Aménagement Régional est passée en commission mercredi 3 juillet. Nous

attendons maintenant la notification d'attribution et le montant accordé pour pouvoir commencer les travaux.

Le rapport d'activités du service culturel 2018 de la commune est consultable en mairie.

Thierry MARAIS :

Les travaux de démolition pour le projet centre du village ont démarré.

Philippe BOUILLAGUET :

L'état des lieux prévu avant le démarrage a-t-il été réalisé ?

Thierry MARAIS :

Un constat d'huissier a été réalisé. Tous les riverains ont été contactés.

Pierre MARCILLE :

Le jury pour le concours « village fleuri » passe dans la commune le 23 juillet prochain.

Olivier JOSSE :

Je tiens à remercier les jeunes élus qui ont toujours répondu présents lors des différents temps forts de la vie de notre village.

Concernant le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la CCVE – 2018, il est à noter qu'une tarification des Points d'apports volontaires est à l'étude. Le caractère incitatif de la redevance (le « i » de REOMI) va donc encore diminuer en augmentant la part obligatoire. Pour mémoire, c'est une levée par mois pour chacun des bacs qui a déjà été ajouté forfaitairement. Par ailleurs, si la mise en place de vidéosurveillance sur les sites d'entreposage est indispensable, il en serait de même pour les points d'apports volontaires qui sont des lieux où les incivilités se multiplient. Ils génèrent par ailleurs un surcroît de travail pour les services techniques entre autre. J'ai bien conscience de la difficulté d'équilibrer les comptes du ramassage de nos déchets. Mais si l'intention initiale, incitative, était tout à fait louable, elle disparaît malheureusement progressivement. Un courrier de sensibilisation au bon usage des PAV est à envisager, pour une diffusion courant septembre.

Je tiens à remercier Mr Fortant et toute l'équipe enseignante du groupe scolaire de la Croix Boissée maternelle et élémentaire pour les remerciements qui ont à nouveau été formulés cette année à l'égard de l'équipe municipale. Assistant aux conseils d'école et participant aux commissions scolaires, j'ai pu constater un travail qui s'effectue toujours en bonne intelligence avec l'équipe enseignante.

Nicole GUERNEVE :

La fête du village aura lieu les 23, 24, 25, 26 août 2019

Le samedi après-midi sont organisés, les jeux pour les enfants et le soir, un dîner spectacle,

Lors d'un tirage au sort un lot sera décerné parmi les 50 premiers inscrits au dîner.

Venez nombreux.

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes vacances

Michèle MAUNY :

Il me semblerait judicieux de distribuer un flyer dans toutes les boîtes aux lettres du village pour expliquer le fonctionnement et l'utilité des points d'apport volontaires en place à la zone artisanale et sur le parking du cimetière.

Les gens semblent ignorer que le coût du ramassage du verre est compris dans le tarifs de ramassage des ordures ménagères et qu'il n'est donc pas utile d'utiliser les P.A.V. pour les verres.

Françoise MAGYAR :

Qu'en est-il de la procédure relative à la maison brûlée Rue de la Paix ?

Jean-Claude QUINTARD :

Notre avocat étudie actuellement la requête déposée par la personne qui voulait acheter la propriété avant que j'exerce le droit de préemption communal.

Je vous tiendrai au courant des suites données à cette procédure.

Philippe BOUILLAGUET :

J'ai constaté que les abords du ru, coté rondins 1, qui ont été rétrocédés à la commune ne sont pas entretenus.

Jean-Claude QUINTARD :

Je demanderai aux services techniques d'intervenir.

Marie-France PIGEON :

L'Amicale « Vert le Grand Autrefois » a organisé le 22 juin dernier une cérémonie de commémoration à la stèle près de la Ferme des Noues. Beaucoup de Grand-vertois sont venus assister à cette cérémonie.

Une exposition « Gaulois et Romains » a été organisée par la Semardel le 29 juin dernier. Cette exposition était très intéressante ainsi que la conférence qui a eu lieu l'après-midi.

Bruno NICOLAS :

Le 6 Juin, je suis allé à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour la remise des prix des boulangers sur la baguette de tradition France. L'apprenti de notre boulangerie a reçu le 1^{er} prix de l'Essonne. Félicitations.

M. le Maire souhaite de bonnes vacances aux membres du Conseil Municipal.

